

REGION DE L'OUEST

 DEPARTEMENT DU NOUN

 COMMUNE DE KOUTABA

 SECRETARIAT GENERAL

 BP : 80 KOUTABA



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

AAD'08

DECISION MUNICIPALE N°10/DM/CKBA/SG/2020 DU 09/09/2020

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE N°08./AONO/C-KTBA*SG-CIPMPCKTABA-TBEC/2020 DU 12/08/2020/ POUR LES TRAVAUX DE L'ACHEVEMENT DE L'ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERRIENS DANS LA COMMUNE DE KOUTABA. (en procédure d'urgence) (MAITRE D'OUVRAGE)

Vu la constitution ;
 Vu la loi n°98/013 du 14 juillet relative à la concurrence ;
 Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier du Cameroun ;
 Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
 Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet portant sur l'Orientation de la Décentralisation ;
 Vu l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
 Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le décret n°2008/377 du 22 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation fonctionnement de leurs services ;
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu la circulaire N°083/C/MINFI du 30 Décembre 2019, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;
 Vu L'arrêté n°00000296/A/MINATD/DCTD du 13 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Koutaba, département du Noun ;
 Vu la circulaire 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signatures et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;
 Vu le procès-verbal n°26 /PV/C-KTBA /CIPMK-NN/2020 du 09 Septembre 2020 portant sur la proposition d'attribution de la lettre -commande relative à l'avis d'appel d'offres N°08./AONO/C-KTBA*SG-CIPMPCKTABA-TBEC/2020 DU 12/08/2020/ POUR LES TRAVAUX DE L'ACHEVEMENT DE L'ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERRIENS DANS LA COMMUNE DE KOUTABA. (En procédure d'urgence)
 Vu la proposition d'attribution par le rapport d'analyse des offres du 07/09/2020 par les membres de la sous-commission d'analyse POUR LES TRAVAUX DE L'ACHEVEMENT DE L'ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERRIENS DANS LA COMMUNE DE KOUTABA. (en procédure d'urgence)

DECIDE :

Article 1er : l'entreprise ci-après désignée, est retenue comme attributaire de lettre-commande relative à l'avis d'appel d'offres suivante :

LC N°10N°09/AONO/C.KOUTABA/SG/CIPM-TBEC/2020 Du 12/08./2020 POUR LES TRAVAUX DE L'ACHEVEMENT DE L'ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERRIENS DANS LA COMMUNE DE KOUTABA. (en procédure d'urgence)

	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
POUR LES TRAVAUX DE L'ACHEVEMENT DE L'ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERRIENS DANS LA COMMUNE DE KOUTABA. (en procédure d'urgence)	ETS ESIP SERVICE BP25047 TEL 677 66 51 24	25 000 000 (vingt-cinq million CFA)	03(trois mois)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

KOUTABA, le 09/09/2020

LE MAIRE
 (Maitre d'Ouvrage)

AMPLIATIONS

- Pref/NOUN
- ARMP/O
- CDPM
- DDMINMAP-NN
- Intéressé
- Affichage
- Chrono-archives